

LES COUVERTURES EN FIBRES VEGETALES DANS L'ARCHITECTURE RURALE

DU QUERCY DU X^{VE} AU XX^E SIECLE

PAR CHRISTIAN LASSURE ET GEORGES DEPEYROT

Le présent article a été publié une première fois en 1978 dans L'Architecture Rurale en Pierre Sèche, tome II. Trois considérations ont incité le Comité de Rédaction de L'Architecture Vernaculaire à le republier dans le présent tome :

- *d'une part, le désir de rééditer progressivement et ponctuellement des textes parus dans les deux premiers tomes de la collection, tomes aujourd'hui épuisés;*
- *d'autre part, l'aspect fondamental de cette étude qui, dès 1978, battait en brèche le mythe de l'absence de toits de chaume dans l'habitation rurale quercynoise;*
- *enfin, l'exploitation - accompagnée d'un passage sous silence - qui a été faite de ce texte par l'auteur d'une "Contribution à la connaissance des couvertures végétales en haut Quercy", parue de 1981 à 1983 dans la revue Quercy-Recherche.*

Si l'on ouvre, à la page 35, l'excellente introduction que le dr. Alfred Cayla a consacrée à "L'habitation rurale du Quercy et de ses alentours" (1), on lit l'affirmation suivante :

"Il est important de noter que le toit de chaume, le plus isotherme et le plus léger d'entre les toits, n'a jamais existé en Quercy sur une habitation, parfois cependant de façon rare sur quelque grange ou appentis. Le beau chaume de seigle ou de blé ne manquait pas plus qu'en bas-Limousin voisin, où il est encore fréquemment bien qu'on les remplace par des toits d'ardoises..."

Si l'on se reporte ensuite au chapitre intitulé "L'habitation et ses dépendances" de l'ouvrage du chanoine Eugène Sol, "Le Vieux Quercy" (2), on trouve, pages 54 et 55, une affirmation quelque peu contradictoire par rapport à la précédente :

"Autrefois, certaines maisons des Causses étaient couvertes de chaume, mais ce mode de couverture a disparu depuis longtemps. On n'emploie guère la paille, les roseaux ou la bruyère que pour couvrir les granges".

Il y a là une contradiction qui demande manifestement à être résolue. C'est ce que nous allons tenter de faire, en essayant de déterminer quelle a été la place exacte du végétal comme matériau de couverture dans l'architecture rurale quercynoise, telle que celle-ci nous apparaît à travers les textes d'archives pour les X^{VE}, XVI^E, XVII^E et XVIII^E siècles (3), les témoignages des contemporains pour le XIX^E siècle et l'observation sur le terrain pour le XX^E.

Mais, au préalable, examinons si la linguistique peut nous être d'un quelconque secours. Si les fibres végétales ont été employées comme revêtements de toits dans le Quercy, elles ont nécessairement donné lieu à tout un vocabulaire propre dans le parler occitan local. Effectivement, en cherchant chez divers linguistes et dialectologues quercynois - Lescale pour Cahors et Albas, Bazalgues pour Couzou-en-Quercy, Sindou pour Lauzès (4) -, on peut réunir la nomenclature suivante :

- paillo (Lescale), palyo (Bazalgues), n. f. : paille (occitan normalisé, Alibert: palha) (5);
- blat (Lescale), n. m. : blé, froment (oc. norm. : blat);
- segèl (Sindou, Bas-Quercy) et segol (Sindou, Haut-Quercy), n. m. ou f. : seigle (oc. norm. : segal, segol, segle);
- tsinat, tsinet (Lescale), également tsinèsto (Sindou), n. m. : genêt (oc. norm.: genèst et genèsta);
- brugo (Lescale), n. f. : bruyère (oc. norm. : bruga);
- sirmèn (Bazalgues), n. m. : sarment, javelle de sarments (oc. norm. : sirmen);
- clets (Lescale), n. m. pl. : paille de seigle servant à faire des clôtures ou des liens de gerbes, également klütsé (Bazalgues) : poignée de paille de seigle que l'on met pour boucher une fissure (?) (oc. norm. : cluèg, n. m. sg.);

- cloutsa (Lescale), klütsa (Bazalgues), v. a. : couvrir de chaume (oc. norm. : cluja);
 - cloutsaïre (Lescale) : couvreur (oc. norm. clujaire);
 - klutsado (Sindou), klütsado (Bazalgues), n. f. : toit de chaume (oc. norm. : clujada);
 - grondzo klütizado (dé palyo), n. f. (Bazalgues) : grange couverte de chaume (oc. norm. : granja clujada de palha);
 - grondo klütizado de sirmèn (Bazalgues) : grange couverte de sarments (oc. norm. : granja clujada de sirment);
 - kobono, n. f. : cabane de bois, de planches, etc... (Bazalgues), cabane portative de berger (Sindou) (oc. norm. : cabana);
 - espazo (Sindou), n. f. : planchette cannelée pour tailler la paille (oc. norm. : espasa);
 - tortonar (oc. norm., Alibert) : en Quercy, lier la gerbe avec un lien tordu.
- Il ne fait donc pas de doute que les chaumes de paille de seigle (ou glui en français) et de paille de blé et la couverture de sarments de vigne sont attestés localement en Quercy si l'on se réfère uniquement au parler de la région.

- A titre de comparaison, cette nomenclature est très proche de celle du Rouergue voisin, telle qu'on la trouve chez Vayssier, Delmas et Nauton (6) :
- paillo (Vayssier), n. f. : paille; chaume - paillo de froumèn : paille de blé - un cluèch de paillo : une botte de glui, de chaume;
 - tsinest (Delmas), n. m. : couverture de genêt, mais tsinèsto (Delmas), n. f. : fagot de genêt;
 - sirmèn (Vayssier), n. m. : sarment; javelle de sarments;
 - cluèch (Vayssier) (Villefranche-de-Rouergue : clèch; Sainte-Affrique : cloch), n. m. : glui; chaume; paille non brisée; botte de glui;
 - cluècha (Vayssier) (Villefranche-de-Rouergue : clècha; Millau, Saint-Geniez : clucha) : couvrir de glui, de chaume, faire un toit de chaume;
 - clujairé, clujayré (Delmas) : couvreur;
 - cluchado (Vayssier), n. f. : toit de chaume;
 - oustal (-tau) clujat (-tsat) (Delmas) : chaumière;
 - cabana, également diminutif cabanat (Delmas) : hangar de paille ou de genêt - cobono de pastre (Vayssier) : cabane portative de berger (souvent en paille) - cobono de gobels (Vayssier) : tas de fagots de sarments disposés de manière à former un abri;
 - alopen (Nauton) : appentis formé d'un toit à une pente (souvent couvert de paille ou de genêt);
 - tourtou (Delmas) : cheville à lier les gerbes, les bottes de paille (oc. norm. : torton ?);
 - espazo (Delmas), n. f. : planchette cannelée munie d'une poignée et d'un ergot de fer servant à égaliser la paille sur le toit;
 - arçou (Delmas) : arc de noisetier servant à rapiécer les chaumières (oc. norm. : arçon ?).

Ce préalable linguistique et terminologique étant acquis, reportons-nous à présent aux textes d'archives.

Si l'on se réfère à certains actes notariés de la seconde moitié du XVe siècle, il semble bien que le chaume ait été employé pour couvrir certaines habitations dans le bas Quercy, autour de Montcuq et de Lauzerte; il est alors question de "palha", paille, sans plus de précisions sur la nature de la fibre végétale employée :

- 1455 : mention d'une terre sur la paroisse de Cazes (Cazes-Mondénard, Tarn-et-Garonne) et de ses "hostals, lasquals so de terra et de fusta et cubertz de palha" (maisons, lesquelles sont de terre - pisé - et de fustes - poutres, pans de bois - et couvertes de paille) (7);
- 1459 : mention d'une maison couverte de paille à Saint-Pantaléon (commune de Montcuq), confrontant la rue publique (8);
- 1469 : mention d'une "mayonal" (maison) couverte de paille au terroir de la Boria sur la paroisse de Creyssens (commune du Boulvé) (9).

En fait, ces habitations couvertes de paille semblent être plutôt des bouges, constructions en pisé sur une armature de bois, représentant un habitat médiocre ou un habitat

provisoire du début du repeuplement après la guerre de Cent Ans. Les actes montrent qu'elles sont relativement rares au XVe siècle. Pour des habitations moins pauvres, les matériaux de couverture étaient soit les tuiles canal - "caux" (littéralement tuiles creuses) -, soit les tuiles plates - "platas" ou "violetas" (littéralement tuiles violettes, du fait de leur couleur violacée due à une forte cuisson) (10) -.

Des toits de chaume se rencontrent encore à l'Ouest, dans le Gourdonnais (Gourdon), à l'Est, dans le Ségala (Figeac), et en bordure du Causse à Frayssinet-le-Gourdonnais (commune de Saint-Germain) :

- 1449 : mention d'un "ayral" (masure) couvert de paille à la "rivière de Frayssinet" (c'est-à-dire la partie inférieure du village de Frayssinet-le-Gourdonnais près de la R.N. 20) (11);
- 1456 : mention d'une "alopja sive cabana palee" (loge ou cabane de paille) à Linac (commune de Figeac) (12);
- 1457 : mention d'une "cabana coperta palee" (cabane couverte de paille) au Masherm, sur la paroisse de Linac (13);
- 1473, 1475 : deux contrats de mariage à Fons (commune de Figeac ?) où le père de la mariée s'engage à construire pour le nouveau ménage une maison couverte de paille (14). Exception faite de la dernière mention, on a affaire à des constructions modestes qualifiées soit de loges ("alopja"), c'est-à-dire des abris sommaires, des tentes, des établis, des dépendances, des loges habitées, soit de cabanes ("cabana"), c'est-à-dire des maisons rudimentaires de manouvriers, des habitations provisoires, des cabanes des champs, soit d' "ayrals", c'est-à-dire des maisons ruinées dont seul l'emplacement et le matériau des décombres ont de la valeur ("ayral" est alors synonyme de "casal").

Sur le Causse proprement dit, le matériau de prédilection est la "teula", c'est-à-dire ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui "lause", mince dalle calcaire.

Faute d'enquêtes approfondies portant sur des sources diverses et sur des séries importantes, il est impossible d'apprécier nettement, à l'intérieur de chacune des régions naturelles composant le Quercy, la part respective de chaque matériau par rapport aux autres et les différences entre les bourgs d'une part et les villages et hameaux d'autre part.

Pour le XVIe siècle, les renseignements nous font presque totalement défaut et ceux existant ne concernent que le bas Quercy :

- 1563 : mention d'une "petite borde de paille" (métairie) au village del Pech, sur la paroisse de Saux (commune de Montcuq) (15).

Il n'en va guère mieux pour le XVIIe siècle :

- 1655 : bail de métayage d'une métairie à la Montagne, sur la paroisse de Villesèque (commune de Luzech), spécifiant que "le chaume sive clé" sera mis sur les granges (16);
- 1668 : dénombrement de la maison noble d'Ays (commune de Saux) et de ses dépendances mentionnant, entre autres modes de couverture (tuiles plates à crochet et surtout tuiles canal), la présence de chaume sur deux granges (une autre grange est couverte en tuiles canal) (17).

Pour plus de renseignements, il faudrait dépouiller la série des cadastres du XVIIe siècle et les dénombrements des seigneurs du Quercy de ce même siècle.

Pour l'instant, on notera que l'emploi du chaume est attesté au XVIe pour une borde ou métairie du Bas-Quercy et au XVIIe, pour la première fois, sur des dépendances agricoles précises, des granges, la paille utilisée étant alors le chaume de seigle ou glui ("clé").

Pour le XVIIIe siècle, les éléments d'information sont plus nombreux. L'inventaire des papiers de Labastidette (commune de Pontcirq) par Monsieur Jean Lartigaut, nous vaut les mentions suivantes (18) :

- 1707 : bail à mi-fruits à Saint-Sauveur(-la-Vallée) (commune de Labastide-Murat) spécifiant le partage des "chaumes sive clis";
- 1728 : bail à métayage de la métairie (déjà citée) de La Montagne, sur la paroisse de

Villesèque (commune de Luzech), établissant que le chaume recueilli servira à recouvrir les granges, le bailleur payant le couvreur et le métayer étant chargé de nourrir ce dernier et de lui servir de manœuvre;

- 1739 : bail de la même métairie comportant la même clause pour la couverture des granges.

Nous voyons donc que la tendance se faisant jour sur le causse de Gramat au XVII^e siècle de réserver la collecte et l'usage du chaume de seigle ("clé", pluriel "clis") à la couverture des annexes agricoles que sont les granges, ne fait que se confirmer au XVIII^e. Toutefois, nous ignorons le mode de couverture des métairies elles-mêmes. Il faudrait sans doute faire des sondages dans les notaires de Cahors des XVII^e et XVIII^e siècles pour y relever les baux de métayage ou de fermage.

Un document apportant d'intéressantes données sur les toits de chaume au XVIII^e siècle, mais cette fois non pas sur des bâtiments annexes d'exploitations rurales mais sur des habitations groupées, est constitué par le dénombrement des maisons de la commune du Vigan (commune de Gourdon) en 1725 (19). Il nous apprend que le bourg du Vigan comporte 119 maisons, dont celle de Pons Guimonet Lizou, sans cheminée et couverte de paille, et celle de Guillaume Malbecq, fort ruinée et à moitié couverte de paille. Trois autres maisons dont le mode de couverture est inconnu, sont dites sans cheminée. Pour les hameaux, la liste, incomplète, concerne 78 maisons dont :

- au lieu-dit Lou Pouzat, une maison fort ruinée (propriétaires : les héritiers de Guillaume Fornie) couverte de paille;

- au village de la Molière, une maison fort ruinée (propriétaire : Jacques d'Hébray) couverte de paille.

Il apparaît donc clairement que les couvertures de paille sont en voie de disparition dans cet habitat groupé de la première partie du XVIII^e siècle, puisque sur 197 immeubles, il n'y a que 7 maisons, au plus, et 4, au moins, à être couvertes de paille, et encore 3 d'entre elles sont-elles en ruine.

La physionomie générale des toits des maisons rurales dans le Quercy nous est évidemment plus familière pour le XIX^e siècle que pour les siècles précédents. Le bâti rural, tel qu'on peut le voir encore aujourd'hui, est principalement celui de ce siècle dernier qui fut l'âge d'or de la paysannerie lotoise. Son observation et son étude ont été conduites par plusieurs chercheurs dont en particulier le dr. Cayla. Ce dernier nous apprend que deux formes de toit dominant dans le Quercy, le toit à forte pente couvert en lauses ou en tuiles plates, et le toit à faible pente couvert en tuiles canal, le toit de chaume ne se rencontrant que sur des granges ou des appentis.

C'est le causse principalement qui arborait ces toits végétaux dans les bâtiments annexes. La matière première n'avait jamais manqué. Sur ce "fromental", outre le blé, chaque commune possédait quelques champs de seigle, céréale à tige longue, jusqu'à 2 m, qui fournissait la paille à lier (20) et, vraisemblablement, comme le blé, de la paille à couvrir.

Dans l'Est, les revêtements de chaume dans les exploitations tenues par des métayers devaient être entretenus et réparés par ceux-ci, obligation que nous avons déjà constatée pour les XVII^e et XVIII^e siècles. Dans le canton de Cazals, si l'on en croit les "Usages locaux en vigueur dans le département du Lot", recueillis vers le milieu du XIX^e siècle (21), "Le métayer est ordinairement tenu d'entretenir les couvertures en chaume avec les pailles du domaine".

C'est sur des granges-étables ("grantzo", Sindou - "grondzo", Bazalgues - "granja", occitan normalisé) que l'on trouve, dans la première moitié du XX^e siècle, les derniers toits de chaume du Quercy. Cette survivance archaïque est notée par divers auteurs. Armand Viré, dans un guide paru en 1907 (22), nous enseigne que les toitures dans le Lot sont "assez pointues, recouvertes de dalles... ou de paille" mais que "ces deux modes de couverture disparaissent peu à peu devant l'invasion de la tuile mécanique". Eugène Grangié, dans un ouvrage paru en 1930 (23), note que dans le haut Quercy, "La tuile... règne en maîtresse..." mais que "Quelques couvertures de pierre ou de chaume mettent, çà et là, dans la symphonie, une note pittoresque et archaïque".

Maurice Chabas, dans un recueil de dessins publié vers la même époque (24), nous montre une vue de Martel avec, à l'arrière-plan, une construction couverte en chaume qui a tout l'air d'une dépendance avec sa grande entrée dans le mur pignon. Dans les années 1940, l'Enquête d'Architecture Rurale (25), exécutée par le Musée des Arts et Traditions Populaires, s'est attachée au relevé de quatre granges-étables à toit de chaume, consignant ainsi par le dessin ces témoins de paléo-architecture avant leur disparition.

Outre ces diverses mentions relatives aux dernières granges couvertes en chaume, il faut noter une mention concernant une habitation semi-troglodytique à toiture de chaume à Sauliac dans la vallée du Célé au tout début du siècle. V.-A. Ardouin-Dumazet, passant par le double village de Sauliac, remarque que dans le quartier abandonné, parmi les maisons collées contre la falaise rocheuse, "Un des plus humbles gîtes" est "revêtu de chaume" (26). Il s'agit manifestement là d'une des toutes dernières traces sur une habitation.

A l'heure actuelle, force est de reconnaître qu'il n'existe plus d'exemplaire intact et entretenu du mode de couverture en fibres végétales sur les Causses du Quercy.

Dans sa thèse sur "Le parler occitan de Couzou en Quercy" (27), soutenue en 1968, Gaston Bazalgues note brièvement la survivance de deux types de matériau végétal sur des granges du nord du causse de Gramat :

"... nous trouvons quelques granges, souvent isolées, couvertes de chaume ou de sarments : environ sept ou huit granges, aujourd'hui en ruine, dont deux couvertes de sarments, la base du toit étant formée de quelques rangées de grosses dalles calcaires : 'loy téuloy'". Une notation intéressante est ici la proportion des toits de sarments par rapport aux toits de chaume : deux sur sept ou huit. Evidemment, d'autres sondages seuls permettraient de vérifier cette proportion.

Dans sa thèse sur "la construction en pierre sèche des causses du Haut-Quercy" (28), soutenue en 1976, Mlle Martine Sylvos déclare avoir vu, au lieu dit Le Cornouiller, entre Lunegarde et Flaujac (commune de Livernon), "une longue grange recouverte mi-partie en tôle rouillée et en sarments de vigne". Nous avons là, de toute évidence, une des dernières granges couvertes en sarments de vigne. De même, à La Borde (commune de Livernon), Mlle Sylvos note la présence d'une grange où "quelques larges gerbes de paille se voient à l'état de reliques, entre les voliges et les tuiles mécaniques, à l'intérieur de la toiture". S'agit-il, dans ce deuxième cas, des vestiges d'un ancien toit de chaume ? En tous cas, l'auteur n'envisage pas la possibilité de traces d'un capitonnage de paille, pratique courante en particulier dans les bergeries pour que le froid ne gêne pas les brebis au moment de la naissance des agnelets, laquelle a lieu le plus souvent au cœur de l'hiver (29).

Au terme de notre enquête, quelles conclusions pouvons-nous tirer ? Sans doute les éléments dont nous disposons sont-ils trop fragmentaires et disparates pour nous permettre de cerner avec netteté l'histoire des revêtements végétaux dans le Quercy. De la fin du Moyen Age à nos jours, l'évolution qui se dégage est celle d'un emploi se restreignant progressivement à certains éléments du bâti rural et allant vers une disparition complète : utilisée aux XVe et XVIe siècles pour couvrir un habitat rural soit modeste, soit provisoire, soit annexe, la fibre végétale connaît au XVIIe un recul qui s'emplifie au XVIIIe, au point de disparaître des habitations et de ne plus couvrir que certains bâtiments d'exploitation, pratique qui se perpétue au XIXe mais s'efface définitivement dans la première moitié du XXe siècle.

Cette évolution ne va pas sans rappeler quelque peu celle qui a été dégagée pour le Rouergue voisin par Jean Delmas (30) : si au XVIe siècle on y observe une densité très forte des toits de paille, au XVIIe ceux-ci sont en recul, concernant encore quelques habitations mais surtout des granges et des hangars ("cabanas"); recul se poursuivant au XVIIIe, au point qu'on ne rencontre ce procédé de couverture que dans certains villages et surtout pour les bâtiments d'exploitation. La disparition définitive s'égrène entre 1914 et 1954 avec la fin des derniers hangars couverts de chaume.

Il reste encore à élucider les causes de la disparition des toits végétaux en Quercy.

Faute de connaissances précises, nous nous contenterons de suggérer quelques directions de recherche :

- raisons de sécurité : dans les villes, le chaume est interdit par édit dès le XVIIe siècle pour éviter les incendies; une réglementation sévère est imposée par l'administration et par les compagnies d'assurance en ce qui concerne son emploi dans l'habitat des campagnes;
- concurrence des autres types de revêtement :
 - . la tuile plate à ergot, matériau léger (par rapport à la lause calcaire) et accroché, a très tôt remplacé avantageusement le chaume, également léger et accroché, sans qu'une modification de la charpente et de l'inclinaison du toit soit nécessaire (la tuile canal, quant à elle, remplaçant tardivement, dans le bas Quercy, davantage la tuile plate ou la lause, entraînant une diminution de la pente du toit propice à la création d'un vaste séchoir);
 - . la plaquette de pierre ou lause a été favorisée par l'abondance de la matière première disponible sur place et par le procédé ingénieux de l'empilement en tas-de-charge permettant une charpente sommaire et peu coûteuse (le toit de tuiles mécaniques rectangulaires, quant à lui, se généralisant au nord de la rivière Lot au XIXe siècle avec le développement de l'industrie et l'avènement du chemin de fer);
- raisons d'affirmation sociale, d'ostentation : étant le matériau de couverture du pauvre, le chaume est abandonné très tôt au profit de revêtements marquant une promotion sociale (toits de lauses, de tuiles plates, d'ardoises) lors de l'agrandissement ou de l'exhaussement de l'unité d'habitation originelle;
- raisons d'ordre agricole : abandon de la culture des parcelles plantées en seigle dont le produit était destiné à fournir le matériau de revêtement; généralisation au XXe siècle de la moissonneuse-batteuse qui supprime le javelage.

Une histoire des divers types de toits (charpentes et matériaux de couverture) reste incontestablement à faire pour le Quercy. Puissent les pages qui précèdent y apporter leur contribution, aussi modeste et lacunaire soit-elle.

NOTES

(1) CAYLA Alfred, L'habitation rurale du Quercy et des ses alentours, éd. quercynaises, Saint-Céré, 1973, p. 35.

(2) SOL Eugène, Le Vieux Quercy, usages anciens, 5e éd., Bibliothèque de la Maison des Œuvres, Cahors, 1969, pp. 54-55.

(3) Nous sommes redevables, pour les mentions d'archives, des renseignements que MM. Jean Lartigaut et Louis d'Alauzier nous ont très aimablement communiqués. Sans cet apport, le présent article ne serait pas. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

(4) LESCALE Paul, Recherches et observations sur le patois du Quercy (dialecte de Cahors et environs), A. Bergon, Cahors, 1923 - BAZALGUES Gaston, Le parler occitan de Couzou en Quercy, inventaire lexical et ethnographique, thèse de doctorat de 3e cycle, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Toulouse, juin 1968 - SINDOU Raymond, Le vocabulaire de la ferme au Pays de Cahors (contribution), thèse de lettres, Paris IV, 1972; nous remercions vivement M. Sindou pour les utiles renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer par lettre du 13 mai 1978.

(5) Par occitan normalisé, nous entendons la graphie établie par le philologue Louis Alibert, telle qu'on la trouve dans son Dictionnaire occitan-français, nouvelle édition, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 1977.

(6) Cf. VAYSSIER Aimé (abbé), Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron, 1879; Slatkine Reprints, Genève, 1971 - DELMAS Jean, Les matériaux de couverture (ardoisiers, tuiliers-briquetiers et couvreurs). Eléments pour l'histoire des arts et métiers aveyronnais, catalogue d'exposition du Musée du Rouergue, Rodez, 1975, pp. 30-37 - NAUTON Pierre, Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central, vol. II, Le

Paysan, CNRS, Paris, 1959.

(7) Tarn-et-Garonne, V E, 5627, fo 126.

(8) Lot, Fonds Foissac, Reg. Nadal, fo 124.

(9) Tarn-et-Garonne, V E, 5628, fo 66.

(10) Le terme "violetas" semble avoir désigné tantôt la tuile plate en argile cuite, tantôt la brique de pavage. Delmas cite un acte de 1650 à Villefranche-de-Rouergue où il est question de "vieulettes", briques bien cuites destinées au pavage. Lescale donne "biou-léto" comme "brique à carreler, très cuite et par là de couleur violacée".

(11) Archives communales Bordeaux, Fonds Delpit, carton no 94, parchemin.

(12) Lot, III E, 130/3, fo 7.

(13) Lot, III E, 130/3, fo 48.

(14) Lot, III E, 22/7, fo 193 et 58 (1473), 29/6 (1475) ancien style 1/1.

(15) Lot, Fonds de Camy-Gozon, 1ère partie, III B/9.

(16) Lot, Fonds de Valon, Papiers de Labastidette, IV B.

(17) Lot, Fonds de Camy-Gozon, 1ère partie, II A/8.

(18) Lot, Fonds de Valon, Papiers de Labastidette, IV B.

(19) Lot, Fonds de Camy-Gozon, 2e partie, petit dossier du Vigan.

(20) Cf., sur ce point, W. CHARRA, Notes sur l'évolution des causses du Quercy au cours du XIXe siècle, dans Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest, t. XX, 1949, pp. 175-221 (en part. p. 189).

(21) Cf. Usages locaux en vigueur dans le département du Lot, supplément à Quercy-Recherche, éd. Quercy-Recherche, Cahors, 1977 (en part. question no 58).

(22) VIRE Armand, Le Lot, Padirac, Rocamadour, Lacave, guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue, Paris, Masson et cie, 1907, p. 130.

(23) GRANGIE Eugène, Visages du Quercy, éd. Berger-Levrault, 1930, p. 3.

(24) CHABAS Maurice, Sur les routes du Lot, J. de Gigord éd., Paris, p. 44.

(25) Cité par Georges CALVET, Claude RIVALS, Notes sur la maison paysanne, dans Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse, Homo IX, t. VI, fasc. 4, octobre 1970, p. 111-130.

(26) ARDOUIN-DUMAZET V.-A., Voyage en France, 32e série, Haut-Quercy et Haute-Auvergne, 1903, pp. 7 et 10.

(27) BAZALGUES Gaston, op. cit., p. 106.

(28) SYLVOS Martine, L'habitat rural en France. Contribution à l'étude de la construction en pierre sèche des causses du Haut-Quercy. Inventaire de la commune de Livernon (Lot), Mémoire Unité Pédagogique 6, Ecole d'Architecture, Paris, juin 1976, no inv. 4267.

(29) Cf., à ce sujet, Adrien RUAYRES, Notre Quercy, essai de tourisme géographique, Montauban, 1949, chap. XXV, p. 239.

(30) Cf. op. cit. en note 6.

* * *